



CAHIER DES CHARGES STOP ESSUYAGE

Date de publication : 18/02/2019

Cahier des charges pour un ensemble « osmoseur et lave-verres équipé de trois paniers »

Chaque ensemble financé comprend notamment un osmoseur et un lave-verres, qui doivent être vendus et installés ensemble afin d'assurer l'efficacité maximale du dispositif permettant en particulier d'éviter l'essuyage manuel des verres.

Les équipements devront être conformes aux normes européennes et françaises de fabrication et garantissant l'efficacité du lavage et du séchage, ainsi qu'à la norme DIN 10511.

Avant toute installation, il conviendra en fonction de la qualité de l'eau d'évaluer la nécessité d'ajouter un adoucisseur pour assurer un bon traitement.

Le lave-verres doit être à ouverture frontale et sa porte à fermeture compensée. De plus, son entretien doit être facilité par un démontage des bras de lavage et de rinçage sans outil. Son niveau sonore en fonctionnement doit être limité à 65 dB.

Le lave-verres doit être équipé d'un dispositif de rinçage permettant d'en assurer la qualité, avec une pompe de rinçage et un surpresseur permettant de s'affranchir de la pression du réseau et au moins un des équipements suivants : circuit de rinçage indépendant, vidange avant rinçage, triple filtration.

Le lave-verres doit intégrer un pilotage électronique du dosage des produits de lavage et de rinçage.

Le lave-verres doit être muni d'un dispositif d'accélération du séchage (rinçage à température élevée permettant un choc thermique et/ou système d'assistance au séchage par ventilation renforcée).

Les dispositifs anti buée sont fortement conseillés, ainsi que les rehausses sous lave-verres.

Les raccordements électriques devront être faits sur des installations en bon état, conformes aux normes en vigueur et vérifiées en application de la réglementation.

Doivent impérativement apparaître sur une même facture :

- L'osmoseur avec sa référence précise
- Le lave-verres avec sa référence précise
- 3 paniers à verres
- L'installation, la mise en service et la formation à l'utilisation (à défaut une attestation du fournisseur doit être jointe à la facture)
- Les options éventuelles :
 - o Un adoucisseur d'eau
 - o Des paniers à verres supplémentaires
 - o Un dispositif anti buée (condenseur de buées)
 - o Un socle de rehausse pour le lave-verres
 - o Une table relevable pour déposer les paniers.